

## ***Déclaration du Bureau exécutif***

Le Bureau exécutif, réuni le 10 octobre 2015, tient à se féliciter du travail des membres du groupe au Sénat, comme ceux menés à l'Assemblée nationale et au Parlement européen. Nous rappelons d'ailleurs l'importance pour EELV d'avoir des groupes parlementaires dans ces 3 assemblées, pour défendre les propositions écologistes au sein des Assemblées législatives.

Le Bureau exécutif déclare :

- qu'il a demandé à ce que la présidence du groupe au Sénat revienne à un-e parlementaire d'EELV ;
- qu'en tout état de cause la présidence de ce groupe ne peut pas être assurée par un dirigeant d'un parti concurrent ;
- que les sénateurs et sénatrices EELV doivent travailler à une alternative et qu'ils ont toute la confiance du mouvement dans cet objectif ;
- qu'ils ne peuvent pas, enfin, rester dans ce groupe si la présidence demeurait inchangée.

**Unanimité du Bureau exécutif**

**Déclaration confirmée à l'unanimité par le Conseil Fédéral des 10 et 11 octobre 2015**